

Réf: Dossier N° : 54146

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ETABLISSEMENT ESSENAM »

Siège social : ABIDJAN - TREICVILLE ARRAS 4

Aux termes de la DSVet des Statuts SSP en date du 10 Août 2018 , et enregistrés au CEPICI le 11 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ETABLISSEMENT ESSENAM » .

Objet: Monétique du transfert d'argent ;Toutes prestations de services diverses.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - TREICVILLE ARRAS 4

GERANT: Monsieur KADJO TANOH JEAN PHILIPPE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24023 du 12/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21226 du 12/09/2018

